

Autour de **Dol-de-Bretagne**

■ DOL-DE-BRETAGNE

Le retour des civelles dans le Guyoult



Le comptage des civelles a lieu tous les ans dans le Guyoult... où l'on trouve aussi de belles truites.

Leur remontée du cours d'eau depuis la mer des Sargasses, a été facilitée par la réalisation de travaux au Vivier-sur-Mer. Ils vont se poursuivre l'an prochain en amont de Dol, toujours dans le même but écologique.

« Nous constatons un retour des civelles dans le Guyoult », témoigne Fabien Hyacinthe, un employé du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBC Dol). Lequel, regroupant 39 communes, s'emploie à protéger et valoriser les milieux aquatiques dont le Guyoult où, avec la fédé-

ration départementale de pêche, son partenaire habituel, il vient d'effectuer le comptage des civelles remontant ce petit fleuve côtier long de 33 km. « En le parcourant sur une centaine de mètres entre le Mont-Dol et Le Vivier-sur-Mer, nous en avons trouvées plus de 300 », ajoute Fabien Hyacinthe, satisfait de ce résultat.

D'autant qu'il s'améliore depuis que, à la demande du SBC Dol, des travaux ont été réalisés sur la porte à flot du Vivier-sur-Mer, à l'embouchure du Guyoult. Effectués voici deux ans par le Syndicat des digues et marais de Dol, ces travaux ont donné lieu à l'aménagement

d'une passe à civelles, laquelle leur permet maintenant de remonter plus facilement le cours d'eau. Notamment très en amont puisque des civelles ont été dénombrées également du côté du Petit-Gué.

Des travaux en vue à Carfantin

C'est d'ailleurs non loin de là, entre Pont-Limier et le bourg de Carfantin que le SBC Dol, présidé par Christophe Fambon, va initier l'an prochain des travaux visant à redonner son lit d'origine au Guyoult. Lequel, en effet, avait été détourné autrefois afin de faire fonctionner un moulin à eau aujourd'hui en

ruine. Il n'en dégrade par moins la continuité écologique du cours d'eau. « D'où l'intérêt de lui redonner son tracé originel, ce qui permettra aussi d'atténuer le risque d'inondation à Carfantin et d'améliorer le paysage », plantations végétales à l'appui. C'est également, pour les amoureux de la nature, la promesse de belles balades en bordure de ce cours d'eau qui, par la même occasion, devrait gagner en biodiversité. « Ainsi, par exemple, les civelles pourront remonter encore plus facilement le Guyoult où elles resteront jusqu'à devenir des anguilles ».